



Locataire ayant fait des dégradations logement

Par **farmer62**, le **19/01/2009** à **18:36**

j'ai un locataire qui a occasionné des dégâts importants dans mon logement, il y aurait eu une bagarre avec des tiers, la gendarmerie est venue mais aucune plainte n'a été enregistrée. Mes locataires se sont sauvés en foyer, ils n'ont pas payé leur assurance concernant le logement. Comment dois je procéder pour faire valoir mes droits envers ce locataire indésirable. Merci de me répondre.